

# objectif -emploi

SERVICE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI  
OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT



## **Dumont SA, Montignez**

Ses brucelles ont conquis le monde

## **Subsides de formation (bourses)**

Mode d'emploi

## **Agriculture et changement climatique**

Un centre d'excellence dans le Jura

## Un centre jurassien dédié aux enjeux environnementaux dans l'agriculture

L'Université de Neuchâtel et la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) à Courtemelon et Loveresse se sont associées pour créer le Centre d'excellence et de compétence pour le développement de systèmes agroécologiques durables dans l'Arc jurassien dans un contexte de changement climatique (CEDD-Agro-Eco-Clim). Ce partenariat entre une université et une école d'agriculture avec les sciences humaines pour approche centrale est unique en Suisse.



*Olivier Girardin, directeur de la FRI et co-directeur du nouveau centre d'excellence et de compétence, qui jouit d'une reconnaissance fédérale: « Dans ce type d'institut, le volet sciences humaines intervient généralement en fin de processus. Ici, nous inversons la vapeur en l'incluant d'emblée dans les réflexions. »*

« La FRI a toujours eu une composante innovante et noue des collaborations avec divers centres de recherche depuis longtemps, explique son directeur, Olivier Girardin, par ailleurs co-directeur de cette structure inédite, dont nous avons commencé

de parler avec l'Université de Neuchâtel – nous traitons déjà de projets agricoles communs – voici trois ans et demi. »

En fonction depuis le 1er août dernier, le CEDD-Agro-Eco-Clim a une approche transdisciplinaire avec l'ajout d'une dimension pratique, lui qui implique le monde rural dans la recherche de réponses pour réduire l'impact des changements climatiques sur l'agriculture de l'Arc jurassien.

### Solutions complémentaires

« À cause des périodes de sécheresse récurrentes, il y a un sérieux problème d'eau pour la production de fourrage. Notre rôle, pour y faire face, à la FRI, est la mise en place de projets participatifs et d'essais. Désormais, avec l'intégration initiale des sciences humaines qui privilégient le dialogue avec les acteurs du terrain, les solutions s'annoncent complémentaires pour mieux accompagner les exploitations agricoles dans l'adaptation à ce changement des conditions environnementales. De jeunes exploitants reprenant une ferme, une activité qui s'inscrit dans la durée, pourraient ainsi en bénéficier. »

Une réflexion est aussi à mener, selon notre interlocuteur, sur la promotion et l'utilisation de céréales adaptées aux conditions régionales visant à produire du pain jurassien et donc privilégier les circuits courts.

L'activité de conseil et de recherche du centre d'excellence établi dans les locaux de la FRI, à Courtemelon, dispose d'un budget (public-privé) de 1,5 million sur 4 ans.

L'équipe qui le compose est pilotée par l'anthropologue Jérémie Forney, professeur à l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel (lire page ci-contre), et Olivier Girardin, donc. Elle est complétée par Louisa Malatesta, assistante-doctorante, et Luca Piccin, chercheur postdoc.

### Créer une émulation

Cette antenne de l'Université de Neuchâtel (trois postes de travail) ambitionne d'attirer d'autres chercheurs et de proposer, notamment à des étudiants jurassiens, des thèmes pour leurs travaux de bachelor et master. « Nous pourrions en outre organiser des séminaires d'une dizaine de jours où nous accueillerions des volées d'étudiants. »

L'existence et le financement pérennes d'une telle institution passent par des résultats tangibles et des publications scientifiques, qui lui assurent une visibilité. « À l'avenir, la FRI et l'Université de Neuchâtel s'attèleront par conséquent à générer et diffuser des résultats pertinents pour la pratique et la rédaction d'articles ad hoc », conclut Olivier Girardin.

[www.frij.ch](http://www.frij.ch)

Texte : Didier Walzer

Photo : Stéphane Gerber, Agence Bist



## Éditorial

# Les enjeux alimentaires face aux changements climatiques

Par Jérémie Forney, professeur Institut d'ethnologie Neuchâtel, co-directeur CEDD-Agro-Eco-Clim

Après un été 2022 terriblement sec, l'Arc jurassien n'a reçu que la moitié des précipitations habituelles durant le mois de février 2023.

La multiplication d'événements météorologiques extrêmes de ce type a rendu plus tangibles les changements climatiques annoncés depuis des décennies par les sciences du climat.

L'agriculture dépend profondément du climat pour la simple et bonne raison qu'elle repose sur des cycles naturels qui sont fondamentalement indissociables du climat. Les changements climatiques sont donc préoccupants pour les agricultures du monde et, à travers elles, pour nos sociétés et leurs capacités à nous nourrir.

Les défis sont nombreux et distribués différemment en fonction des régions. Les changements climatiques risquent fort d'accentuer les déséquilibres existants en péjorant plus particulièrement les pays où les

populations ont déjà un accès difficile à l'alimentation.

Mais plus généralement, l'efficacité de nos agricultures modernes repose largement sur un accès stable aux ressources et sur des marchés interconnectés à l'échelle globale. Ces deux dimensions sont elles-mêmes exposées à des perturbations fortes à l'avenir.

Que faire de ces perspectives globales inquiétantes à l'échelle de notre région? Que signifient ces changements – qui deviennent perceptibles – pour notre agriculture locale? Quelles questions posent-ils quant à notre manière de nous approvisionner? Quelles perspectives pour les filières alimentaires régionales?

La Fondation Rurale Interjurassienne et l'Université de Neuchâtel ont décidé d'allier leurs compétences pour apporter des réponses à ces questions en créant un centre de compétences spécifique (CEDD-Agro-Eco-Clim).

Il s'agit notamment de construire une compréhension commune des enjeux agronomiques, environnementaux, économiques et sociaux des changements à venir pour l'agriculture jurassienne, dans une approche participative et interdisciplinaire.

Cette approche devra inspirer des réponses qui devront dépasser la dimension agricole pure, car notre alimentation nous concerne toutes et tous, agriculteurs et agricultrices, consommateurs et consommatrices, entrepreneurs, commerçants, artisans...

Face à l'incertitude, il s'agit peut-être moins de trouver des solutions techniques à des problèmes précis que de construire collectivement, à l'échelle d'un territoire, des systèmes agricoles et alimentaires qui soient capables de répondre aux défis qui se manifesteront inévitablement à l'avenir.

## Sommaire N° 56 | Avril 2023

**« Notre grand défi, actuellement, est de trouver des gens motivés faisant preuve de dextérité. »**

David Sgobero, patron de l'entreprise de brucelles Dumont, à Montignez

2

### Agriculture et réchauffement climatique

Un centre d'excellence inédit a vu le jour à Courtemelon

4-5

### Manufacture D'Outils Dumont SA, Montignez

Ses brucelles sont devenues une référence mondiale

6-8

### Subsides de formation (bourses)

Comment sont-elles attribuées? Le point avec Fanny Franc, cheffe de la Section des bourses et prêts d'études auprès du Service de la formation postobligatoire





David Sgobero : « Le moteur de l'entreprise, c'est la passion du métier. Nous sommes en plein boom et voulons continuer à investir dans notre personnel, ce qui a toujours été notre philosophie. »

## Les brucelles jurassiennes qui ont conquis le monde

La Manufacture D'Outils Dumont SA, à Montignez, est l'une des plus anciennes entreprises jurassiennes, elle qui existe depuis 1881 ! Elle est la référence internationale en matière de brucelles horlogères, pour la biologie et la recherche médicale. Afin de répondre à son succès et étendre sa gamme d'instruments, elle va s'agrandir et recruter.

Le fondateur, Arnold Dumont, horloger autodidacte, a inventé les premières brucelles pour ce domaine d'activité – aujourd'hui, plus de 3000 références – et notamment des pinces à couper les spiraux qui font la réputation de l'entreprise.

« Depuis les débuts, nous sommes une manufacture d'outils, qui maîtrise l'intégralité du processus de fabrication, de la matière première au produit fini, en passant par les traitements thermiques », indique le directeur, David Sgobero. Originaire de Montignez, il représente la cinquième génération à la tête de la société.

Entre le siège de Basse-Allaine et la succursale de Mendrisio, au Tessin, elle salarie 76 employé-e-s, dont 11 pour cette dernière.

De l'horlogerie à la base, le fabricant a depuis lors considérablement élargi son champ de compétences, celle-ci

ne représentant désormais plus que 6-8% des ventes. « Nous sommes très actifs dans la recherche et le médical avec des brucelles sur mesure pour la chirurgie de la main, d'autres ultraprécises pour la neurochirurgie ou encore des pinces à épiler et pour l'extension des cils ! », confirme David Sgobero.

Ces outils de haute qualité sont utilisés par les plus grandes manufactures horlogères mondiales et les horlogers privés les plus renommés.

### Focus sur la recherche médicale

La cible actuelle de Dumont est la recherche médicale dans son ensemble et particulièrement en laboratoire (travail au binoculaire). « Nous sommes en plein développement. C'est pourquoi nous avons ouvert, voici un an environ, une adresse à la gare TGV de Belfort-Montbéliard.

La Suisse étant considérée comme un pays tiers par l'Union européenne pour les technologies médicales, nous avons décidé d'avoir une représentation à l'étranger. »

Dumont va se rapprocher de l'intérieur du corps humain avec ses instruments, « principalement à l'international. Les hôpitaux suisses préfèrent s'approvisionner en Asie pour une question de coût, voire en Allemagne, pays qui se fournit également sur ce continent pour la même raison », assure David Sgobero.

L'entreprise touche enfin à la microélectronique pour le spatial et l'armement.

### Explosion de la demande

Le patron se réjouit de l'explosion de la demande (depuis fin 2021) qu'il explique par le redémarrage de l'activité économique post-Covid, la

volonté des entreprises de sécuriser leurs approvisionnements et un retour marqué vers la qualité: «Nos clients préfèrent des instruments précis et de qualité. J'ajoute que nos brucelles sont vendues au même prix sur le marché suisse que certaines de nos concurrents, alors que les nôtres ont un procédé de fabrication propre à Dumont assurant une durée de vie plus longue. Notre progression est constante avec une augmentation annuelle à deux chiffres.»

### Vaste projet d'agrandissement

Dans ces conditions, le responsable planche sur un projet d'agrandissement jusqu'en 2031, année des 150 ans de la société. «Nous sommes condamnés à grandir, donc à construire, et à automatiser. À Mendrisio – où, soit dit en passant, nous trouvons plus facilement que dans le Jura de la main-d'œuvre qualifiée –, nous allons doubler en 2023 la surface de cette antenne, ouverte il y a 10 ans, afin de ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier.»

Objectif: quadrupler l'espace actuel en lien avec les investissements pour l'automatisation et passer à 90 employé-e-s.

«Parallèlement, nous étudions la possibilité d'ouvrir un site extra-européen pour assurer notre essor, étant donné que Dumont exporte à plus de 90%; nos marchés les plus importants sont les États-Unis et l'Asie, où nous devrions inaugurer des représentations dans un avenir proche», souligne David Sgobero.

**dumont.swiss**

Texte: Didier Walzer

Photo: Stéphane Gerber, Agence Bist



Les brucelles n° 5 destinées à la recherche biomédicale.

## Sérieuses difficultés de recrutement

L'équipe de Dumont (parité hommes-femmes) est autant composée de personnes qualifiées que non, «le défi étant de trouver des gens motivés faisant preuve de dextérité», indique le patron, David Sgobero. Comme nous formons énormément à l'interne, le profil de base n'a pas grande importance. Il peut s'agir d'un boucher, boulanger, cuisinier ou de quelqu'un sans formation. Cependant, pour les domaines plus techniques, nous avons besoin de mécaniciens, une profession très demandée, d'automaticiens et d'ingénieurs».

En ce moment, 4 employées sont formées à la terminaison des outils, la phase la plus précise et délicate. «Ce métier de véritable orfèvre est surtout l'apanage des femmes», précise le directeur, titulaire d'un bachelor en gestion d'entreprise. Deux années environ sont nécessaires pour atteindre un bon niveau dans la finition des instruments. Ensuite, c'est la pratique au fil du temps qui permet aux intéressés d'arriver à une véritable expertise technique.»

David Sgobero admet qu'il lui est difficile de trouver du personnel. «Par conséquent, nous avons étendu notre zone de recherche jusqu'en Espagne et au Portugal! Pour ne rien arranger, nous recevions souvent, par le passé, des coups de fil d'écoles jurassiennes nous proposant des jeunes ne souhaitant pas débiter un apprentissage et nous les formions ici. Ainsi, nous avons quatre employés issus d'écoles bruntrutaines, qui travaillent chez nous depuis 20 ans; ils n'avaient pas de CFC ou de formation à la base et gagnent désormais très bien leur vie. Malheureusement, ces écoles ne nous contactent plus et les jeunes ne sont donc pas orientés vers des entreprises comme la nôtre.»

Actuellement, le seul CFC proposé par Dumont est employé de commerce – une apprentie.

Mais dans le cadre de l'agrandissement et des investissements mentionnés, l'entreprise envisage

de s'orienter vers des possibilités de formations plus techniques, comme polymécanicien, dessinateur-constructeur industriel, spécialiste en logistique, technique, etc.

### But: augmenter le nombre d'apprentis

«Comme nous faisons notre outillage ainsi que certaines petites machines de A à Z, nous avons aussi grand besoin d'experts en robotique. Bref, toujours plus de fonctions très diversifiées.»

Défi parallèle pour David Sgobero: remplacer progressivement les piliers de l'entreprise en partance pour la retraite, «d'autant que nous entrons dans une période de formation avec l'intensification de l'automatisation. Le but est de changer radicalement la méthode de production pour assurer la pérennité de Dumont, étant donné les difficultés à trouver du personnel intéressé aux métiers manuels».

La majeure partie du personnel affiche plus de 15 ans d'ancienneté. «En principe, quelqu'un qui franchit le cap des 5 ans reste. Nous avons eu un employé qui a travaillé 52 ans! Et un autre a actuellement 44 ans de service. C'est valorisant; Dumont apprécie la fidélité de son personnel. Nous le gardons volontiers, même à un taux réduit, au-delà de 65 ans – ma mère, 72 ans, travaille encore (50 ans d'ancienneté cette année) –, ce qui permet un transfert optimal de savoir-faire auprès des jeunes générations. Et toutes les parties sont gagnantes.»

Après plusieurs années et une très bonne maîtrise technique, Dumont propose du télétravail et a mis au point dans ce sens une application pour les opérations à distance. «Une femme souhaitant avoir des enfants peut ainsi, après son congé maternité, rester à la maison et travailler depuis là.»

Afin que ses employés se sentent mieux, l'entreprise leur offre même des séances de yoga, leur permettant de se détendre après le travail.



*S'il n'y a pas de découvert dans le budget (familial, par exemple), aucune bourse n'est accordée.*

## Bourses de formation, mode d'emploi

En matière de subsides de formation (bourses), la législation vise à promouvoir l'égalité des chances, faciliter l'accès à la formation et garantir des conditions de vie correctes durant celle-ci.

Le financement de la formation incombe prioritairement à la personne en formation et à ses parents. Les aides à la formation, versées par l'Etat, sont octroyées à titre subsidiaire. En bref, s'il n'y a pas de découvert dans le budget, aucune bourse n'est accordée.

Il s'agit en principe d'une aide non remboursable. Cependant, en cas d'interruption de la formation sans juste motif, les montants versés doivent être remboursés dans leur intégralité.

Le subside est alloué pour une année et payé en principe en deux tranches, une par semestre. Il vise à couvrir, dans la mesure où le budget familial ne le permet pas, les frais de logement à l'extérieur du domicile familial, entre autres.

La durée maximale de subventionnement est fixée à 11 ans et jusqu'à 34 ans ou, et c'est une exception, l'âge de 39 ans au début de la formation dans les deux cas suivants :

- reconversion professionnelle ;

- le-la requérant-e a été au foyer avec des enfants, sans indépendance financière.

### Formations à l'étranger

Les subsides sont octroyés principalement pour les formations en Suisse reconnues par la Confédération et dispensées par un établissement accrédité. Les formations à l'étranger restent l'exception.

Toutefois, une aide peut être accordée pour une formation à l'étranger si les trois conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- la formation se termine par un diplôme reconnu par la Confédération ;
- la personne en formation remplit les conditions d'admission exigées en Suisse pour une formation équivalente ;
- l'établissement de formation est officiellement reconnu par l'Etat étranger.

Un stage linguistique est reconnu comme formation aux conditions cumulatives suivantes :

- la personne en formation suit les cours d'un établissement spécialisé en la matière ;

- durant trois mois (ou dix semaines) consécutifs au moins, en résidant dans la région linguistique concernée pendant tout le stage ;

- le stage débute au plus tard dans les deux ans après l'obtention du premier diplôme d'une formation reconnue au secondaire II.

Il n'est jamais possible d'obtenir des aides à la formation pour un stage linguistique après l'obtention d'un diplôme d'une école supérieure, d'un bachelor ou d'un master.

Si les conditions sont remplies, le subside est accordé pour une durée maximale de 6 mois.

### Le guichet virtuel, porte d'entrée pour toute demande

La Section des bourses et prêts d'études (SBP), rattachée au Service de la formation postobligatoire (SFP), est l'autorité compétente pour l'octroi de subsides de formation.



Pour en obtenir un, il convient, dans les délais prescrits, de déposer sur le guichet virtuel de la République et Canton du Jura une demande accompagnée des justificatifs requis, puis de transmettre une page de signatures par courrier.

Afin d'aider les personnes en formation à déterminer rapidement si elles réunissent les conditions d'entrée en matière, le guichet virtuel propose un questionnaire d'éligibilité pour demande de bourse.

S'agissant du traitement de la demande, elle doit être renouvelée chaque année de formation, même si celle de l'année précédente n'est pas encore traitée.

Dans les cas où la personne en formation ne remplit pas les critères

pour obtenir un subside de formation cantonal ou que celui-ci ne suffit pas à couvrir ses dépenses, il existe d'autres aides possibles, notamment les bourses communales et les fondations privées ou publiques.

Pour venir en aide aux personnes en formation dans leurs démarches, la

Section des bourses et la Déléguée à l'égalité ont élaboré un fascicule disponible sur le site internet ci-dessous (rubrique Autres fonds et aides financières).

[www.jura.ch/bourses](http://www.jura.ch/bourses)

## Chute du nombre de bénéficiaires

En 2021, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), le montant moyen de bourses par bénéficiaire jurassien était de 7763 fr. (4835 fr. en 2004). Pour la somme moyenne allouée, le Jura a connu une pointe à 8418 fr. en 2019, retrouvant depuis et dans les grandes lignes la moyenne nationale.

La part des bénéficiaires jurassiens (degrés secondaire II et tertiaire) par rapport aux personnes en formation s'élevait à 9,8% (25,5% en 2004), juste en dessus de la moyenne suisse.

## Interview

### « Tous les profils se retrouvent parmi les demandeurs »

Typologie des requérants, âge, évolution des demandes : le point avec Fanny Franc, cheffe de la Section des bourses et prêts d'études auprès du Service de la formation postobligatoire.

#### Qu'est-ce qui a changé en matière de demandes de bourses durant la pandémie ?

Nous n'avons pas constaté de changements majeurs en termes de demandes de bourses pendant la période Covid; le nombre est resté stable. Seules celles pour les stages linguistiques ont logiquement diminué.

#### Qu'est-ce qui vous surprend, actuellement, dans le type de demandes de bourses que l'on vous fait ?

Le plus éloquent depuis quelques années est la complexification des situations personnelles et familiales des demandeurs: séparations/divorces, remariages, familles recomposées, etc.

#### Peut-on brosser le portrait-type d'un demandeur de bourse ?

Il n'y en a pas. Tout un chacun peut déposer une demande et nous constatons que tous les profils se retrouvent. La majorité des personnes obtenant des bourses se trouve toutefois dans l'une ou l'autre des catégories suivantes: tributaires de l'AJAM – Association jurassienne d'accueil des migrants –, bénéficiaires de l'aide sociale, étudiants avec des parents rentiers AI ou AVS, étudiants dont les parents sont séparés/divorcés, étudiants avec des frais de logement à l'extérieur du domicile familial, étudiants de plus de 25 ans.

#### Sont-ils toujours plus jeunes ou au contraire plus âgés ?

Ils ont entre 15 et 35 ans. La majorité de ceux-ci ont cependant moins de 25 ans, dès lors que la plupart des formations du secondaire II et du tertiaire accueillent en principe des personnes de 15 à 25 ans. Nous

voyons cependant de plus en plus d'étudiant-e-s entre 25 et 35 ans, soit en raison de parcours de formation entrecoupés, de reconversions ou de perfectionnements durant une activité professionnelle.

#### Davantage de femmes

#### En général, y a-t-il davantage de filles ou de garçons dans les requérants ?

En se basant sur les statistiques, il y a davantage de femmes que d'hommes qui obtiennent des bourses. Nous ne disposons en revanche pas de statistiques basées sur le sexe s'agissant de l'ensemble des personnes qui effectuent une demande.

#### Pour quels types de formations demande-t-on majoritairement des bourses ?

Celles du secondaire II suivies dans le canton du Jura et pour les formations universitaires, EPF – Écoles polytechniques fédérales – et HES – Hautes écoles spécialisées – de Suisse romande. ➤

## Estimez-vous que tous ceux qui pourraient demander une bourse ne le font pas forcément ?

Oui.

### Pourquoi ?

Il existe plusieurs raisons :

- volonté de s'en sortir sans aide extérieure ;
- ignorance liée à un désintérêt de la part de l'étudiant: ce sont en général les parents qui financent la formation et tous les étudiants ne se sentent dès lors pas concernés ;
- désinvestissement/désintérêt dans les procédures administratives ;
- circulation de mauvaises informations: nous entendons souvent les parents dire qu'ils pensaient ne pas avoir droit à des bourses parce qu'ils sont propriétaires de leur logement, ce qui est totalement faux.

### Communication à améliorer

#### Comment les inciter, alors, à demander ?

Notre section communique chaque année les informations nécessaires aux écoles du secondaire I et du secondaire II du canton, à la HE-Arc et la HEP – Haute école pédagogique – de Delémont, lesquelles sont chargées d'informer leurs élèves. Nous communiquons aussi via les communes jurassiennes, le Journal officiel, le Centre d'orientation professionnelle et notre site internet. À terme, il doit être envisagé de faire savoir

de manière plus moderne, via les réseaux sociaux par exemple. Un tel projet devrait être mis en place dès 2024.

#### Selon les données de l'Office fédéral de la statistique pour le Jura, le nombre de bénéficiaires de bourses baisse régulièrement depuis 2004 et jusqu'en 2021, mais les montants sont plus élevés. Comment l'expliquer ?

La législation en matière de subsides de formation a évolué à plusieurs reprises depuis 2004 et la tendance est plutôt de limiter toujours plus les conditions d'accès aux subsides – conditions d'entrées en matière, de subventionnement –, mais d'assurer un financement plus substantiel aux ayants droit afin de couvrir véritablement leurs frais et non simplement de «participer» à ceux-ci.

#### Comment évoluera la demande ces 10 prochaines années ?

Hormis l'arrivée de Moutier dans le canton du Jura et l'augmentation du nombre de demandes de bourses que cela engendrera, nous n'envisageons pas a priori une évolution substantielle du nombre des demandes, sauf si l'effectif des personnes en formation devait progresser ces prochaines années.

Propos recueillis par Didier Walzer

Photo : Stéphane Gerber, Agence Bist



Fanny Franc: «En se basant sur les statistiques, il y a davantage de femmes que d'hommes qui obtiennent des bourses.»

P.P.  
CH-2800 Delémont 1  
Poste CH SA

### IMPRESSUM

Objectif Emploi est publié par le Service de l'économie et de l'emploi (SEE) dans le cadre de sa fonction d'observation du marché du travail, au service de tous les acteurs intéressés par le marché du travail au sens large. Alimenté par des collaborateurs, ainsi que par des spécialistes ou personnalités invitées, le magazine traite du marché du travail sous tous ses aspects, notamment économiques, sociaux ou encore juridiques.

**Rédaction :** Didier Walzer, Nicolas Ackermann

**Impression :** Pressor SA

**Tirage :** 3500 exemplaires

**Parution :** trimestrielle

**Prix :** gratuit

**Contact :** questions générales, demandes d'exemplaires supplémentaires, modifications d'abonnement, propositions de sujets : didier.walzer@jura.ch ou tél. 032 420 52 10.